

# Echanges

## Internationaux

Revue du Comité Français de la Chambre de Commerce Internationale



# France-Brésil

un partenariat global et équilibré



**Le Brésil, le surdoué**  
parmi les pays émergents

### DANS CETTE ÉDITION

Un pays attractif et accessible

Un pays sûr pour l'arbitrage international

Minas Gerais, Sao Paulo, le Parana, etc. : des marchés porteurs

Industrie, santé, énergie, transports : l'offre française répond bien aux besoins du Brésil

**ICC** France



# SIQUEIRA CASTRO

## ADVOGADOS



Bureau de Rio de Janeiro - Brésil



Bureau de São Paulo - Brésil

depuis 1948

Droit des Sociétés  
Fusions et Acquisitions  
Droit Boursier  
Financement Capital Étranger  
Fiscal  
Planning Fiscal  
Droit de la Concurrence  
Droit de l'Environnement  
Droit de la Propriété Intellectuelle  
Droit Civil et des Contrats  
Contentieux, Arbitrage et ADR  
Droit Maritime  
Entreprises en difficultés  
Droit de la Consommation  
Droit Pénal des Affaires  
Droit Administratif  
Infrastructure et PPP's

Importation et Exportation  
Pharmaceutique  
Automobilistique  
Télécommunications  
Banques et Assurances  
Aéronautique  
Sidérurgie  
Mines  
Technologie et Informatique  
Pétrole et gaz  
Santé  
Chimie  
BTP / Ingénierie  
Boissons  
Hôtellerie  
Immobilier  
Secteur Tertiaire  
Biotechnologie



→ Accueil - Bureau de São Paulo



Maître Carlos Roberto SIQUEIRA CASTRO, Avocat Associé Fondateur

## Au service des relations d'affaires franco-brésiliennes

### Le contexte actuel des relations entre le Brésil et la France

Le Brésil et la France ont récemment conclu l'une des plus importantes alliances stratégiques dans le cadre de leurs échanges.

Tout a commencé en 2005, avec la commémoration de l'Année du Brésil en France et, plus récemment, en 2009, avec celle de l'Année de la France au Brésil. Dans ce cadre, plusieurs manifestations culturelles et économiques ont pu être observées. En effet, l'affinité politique entre les présidents Lula et Sarkozy est restée très claire. Au cours de ces commémorations, pas moins de 5 visites officielles du gouvernement français au Brésil et 4 visites officielles du gouvernement brésilien en France ont eu lieu, démontrant une union politique forte dans les discussions internationales, et aboutissant à la signature de plusieurs accords et

protocoles, ainsi qu'à la conclusion d'un important partenariat stratégique dans le domaine de la défense. En outre, l'influence croissante du Brésil sur les plans politique et économique mondiaux attire de plus en plus d'investissements français. Parallèlement, un mouvement d'expansion vers l'étranger des sociétés brésiliennes, restées un peu timides jusqu'à présent, se développe.

### Le développement international

Cet environnement d'augmentation de l'investissement et des échanges entre le Brésil et la France nous amène, sans doute, à une croissance à un rythme accéléré des relations d'affaires et, par conséquent, à une augmentation de la demande de services spécialisés dans le marché franco-brésilien auprès des cabinets d'avocats.

Au-delà des consultations classiques liées à la création de filiales de sociétés étrangères au Brésil, et de sociétés brésiliennes à l'étranger, les cabinets d'avocats sont de plus en plus souvent consultés dans la mise en place de contrats de partenariat, dans la résolution de questions de fiscalité internationale - notamment en matière de politique de prix de transfert à l'intérieur des groupes -, dans les problématiques environnementales, réglementaires, du droit de travail et de la propriété intellectuelle parmi d'autres.

Ce phénomène n'a pas été différent dans le cadre des activités du Cabinet Siqueira Castro Advogados. Ce cabinet, qui a été considéré en 2010 par la revue anglaise *Latin Lawyer* comme le plus grand cabinet d'Amérique Latine, compte plus de 500 avocats implantés dans 20 bureaux situés dans les principales villes brésiliennes, à Lisbonne (Portugal) et à Luanda (Angola). Son



département fiscal a en outre été récemment considérablement renforcé à la suite de la fusion stratégique avec le cabinet Advocacia Lunardeli, spécialiste des questions fiscales internationales. Parallèlement au développement de ses équipes, le cabinet Siqueira Castro investit beaucoup dans la formation académique et professionnelle de ses avocats à l'étranger. En dehors des destinations traditionnelles que constituent toujours les Etats-Unis et l'Angleterre, beaucoup d'associés et collaborateurs ont étudié et travaillé dans les meilleures universités et cabinets d'avocats européens.

C'est notamment le cas de Leonardo Cotta Pereira. Après un an d'études en France, il exerce depuis janvier 2009 ses activités à la Direction Internationale du Cabinet français Fidal et en liaison étroite avec le Cabinet Siqueira Castro, au sein duquel il a pratiqué le droit brésilien en tant qu'avocat pendant plus de 8 ans avant de partir pour la France.

#### Le partenariat avec le cabinet d'avocats Fidal

A l'issue de son année d'études en France, Leonardo a rejoint la Direction Internationale de Fidal pour contribuer à la mise en place d'un "Brazil Desk", constitué d'une équipe d'avocats dédiés au conseil et à l'accompagnement des investisseurs brésiliens et français au Brésil et en Europe, à l'instar des "Desks" du cabinet français déjà en activité dans d'autres zones stratégiques, comme l'Inde, la Chine, l'Europe de l'Est et l'Afrique. Ce faisant, Leonardo a facilité le rapprochement entre les cabinets Fidal et Siqueira Castro.

Les deux cabinets avaient initialement défini une première phase exploratoire de leurs relations. Compte tenu toutefois des synergies et du potentiel de développement mis en évidence, il a rapidement été décidé d'inscrire le partenariat dans la durée et de lui conférer un caractère stable. « *Aujourd'hui, les deux entités négocient la formalisation de ce partenariat qui s'annonce fructueux si l'on se fie à la première étape de nos relations* » - révèle Monsieur Carlos Roberto Siqueira Castro (associé fondateur du cabinet Siqueira Castro Advogados). Avec l'appui direct de Monsieur Siqueira Castro et l'intervention active de Leonardo et de Jean-Pascal Amoros, avocat associé en charge des partenariats juridiques internationaux chez Fidal, les deux cabinets ont identifié des zones de synergies prioritaires et ont décidé de créer des groupes de travail techniques notamment dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures, ainsi que dans les domaines de la propriété intellectuelle et du droit de la concurrence.

Siqueira Castro Advogados et Fidal ont également organisé des manifestations techniques communes comme par exemple celle qui s'est tenue en octobre 2009 à l'Hôtel Ritz sur le thème : « Les prix de transfert, l'innovation et les incitations fiscales au Brésil ». La coopération a aussi pris la forme de présentations clients tant au Brésil qu'en France auprès d'acteurs majeurs dans les secteurs, entre autres, de l'automobile, de l'énergie, de l'acier, des mines, de la distribution alimentaire, de la banque, de l'aviation, et des boissons. Pour Monsieur Siqueira Castro, « *Fidal est le partenaire idéal pour*

*accueillir nos clients latino-américains en Europe. En plus d'être positionné comme le plus grand et parmi les plus prestigieux cabinets d'avocats d'affaires français, j'ai pu observer à travers nos missions communes que leurs professionnels partagent les mêmes exigences de qualité de service que notre cabinet Siqueira Castro Advogados. Nous avons en commun également les mêmes ambitions et stratégies internationales, qui sont liées notamment aux marchés asiatiques et africains.*

En effet, les offres de services à l'étranger de Siqueira Castro Advogados et Fidal sont très complémentaires. En Afrique, par exemple, alors que Siqueira Castro a un bureau à Luanda, en Angola et couvre ainsi l'ensemble des pays lusophones d'Afrique, Fidal vient de conclure des rapprochements avec des cabinets d'avocats d'affaires au Maghreb (Tunisie, Algérie et Maroc) et des partenariats avec des cabinets d'avocats en Afrique subsaharienne, ce qui permet d'offrir aux clients une très large couverture de services et de territoires en Afrique.

« *Tous nos clients ayant des projets dans un pays africain francophone peuvent passer par Fidal, qui dispose d'équipes multidisciplinaires expérimentées en matière de gestion de projet, lesquelles s'appuient sur des compétences locales en Afrique. De la même manière, nous avons implanté des équipes localement, mais nous sommes également prêts à conseiller nos clients depuis nos bureaux de Rio de Janeiro, São Paulo et Lisbonne* » - confirme Monsieur Siqueira Castro. ■

[www.siqueiracastro.com.br](http://www.siqueiracastro.com.br)



→ Bibliothèque - Bureau de Rio de Janeiro



**SIQUEIRA CASTRO**  
ADVOGADOS

**Contact au Brésil :** M. Carlos Roberto SIQUEIRA CASTRO - Avocat Associé Fondateur (crsc@siqueiracastro.com.br)

**Bureau de Rio de Janeiro :**  
Praça Pio X, 15, 3º andar, Centro, 20040-020, Rio de Janeiro, RJ, Brésil  
Tél : + 55 21 2223-8818

**Bureau de São Paulo :**  
Rua Tapabuã, 81, 4º andar, Itaim Bibi, 04533-010 São Paulo, SP, Brésil  
Tél : +55 11 3704-9840

**Contact en France :** M. Leonardo Cotta Pereira Avocat (lcp@siqueiracastro.com.br)  
Espace 21 - 32 Place Ronde  
92035 Paris La Défense cedex, France  
Tél : +33 (0) 1 55 68 16 06 - +33 (0) 6 22 97 82 37